

INFORMATION

Les attestations pour les remboursements « MUTUELLE »

** Ce document est à faire parvenir au secrétaire (via le coach : boîte aux lettres).

** Il sera complété par le secrétaire après réception du paiement COMPLET de la cotisation sur le compte club, pour la saison en cours.

** Le secrétaire le placera ensuite dans la boîte aux lettres du coach qui vous le restituera.